

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE ORPC DU DISTRICT DE LAVAU-ORON

Procès-verbal de la séance du 29 juin 2021 à 20h. Au Forum de Savigny

Présidence : M. Christophe Rebetez

1. Appel

Le Président ouvre la séance à 20h et souhaite la bienvenue aux Conseillères et Conseillers et aux Membres du Comité de direction ainsi qu'à Mme Ariane Jordan (boursière de la commune d'Oron), et M. Patrick Favre.

Nombres de délégué(e)s du pouvoir législatif présents : 14 délégué(e)s (61 voix).

Communes	Prénom, Nom	Nombre
Belmont-sur-Lausanne	Claudine Gygi	4
Chexbres	Philippe Biavati	3
Essertes	Marc Oran	1
Forel (Lx)	Raynald Cordey	3
Lutry	Patrick Sutter	11
Maracon	Daniel Jungen	1
Montpreveyres	André Kolly	1
Oron	Pierre-Vincent Baechler	6
Paudex	Céline Dillner-Reichen	2
Puidoux	Antoine Monod	3
Pully	Gérald Cuche	19
Saint-Saphorin (Lx)	Philippe De Micheli	1
Savigny	Laurence Libal	4
Servion	Hermann Olivetta	2

Nombres de délégué(e)s de l'exécutif présents : 12 délégué(e)s (12 voix).

Communes	Prénom, Nom	Nombre
Belmont-sur-Lausanne	Philippe Michelet	1
Forel (Lx)	Roger Cordey	1
Jorat-Mézières	Sonia Hugentobler	1
Montpreveyres	Frédéric Berner	1
Oron	Christian Bays	1
Paudex	Jean-François Spring	1
Puidoux	Jean-Rémy Chevalley	1
Pully	Lydia Masmajan	1
Rivaz	Christophe Chappuis	1
Saint-Saphorin (Lx)	Marianne Mühlethaler	1
Savigny	Jean-Claude Rochat	1
Servion	René Padrun	1

Egalement présent : M. Patrick Favre, Cdt ORPC

Excusés :

Nombres de délégués du pouvoir législatif excusés ou absents :

Communes	Prénom, Nom	Nombre
Bourg-en-Lavaux	Florence Gross	6
Jorat-Mézières	Andréa Carbonara	3
Rivaz	Lahoda François	1

Excusés :

Nombres de délégué(e)s du pouvoir exécutif excusés ou absents :

Communes	Prénom, Nom	Nombre
Bourg-en-Lavaux	Jean-Paul Demierre	1
Chexbres	Jean-François Chevalley	1
Essertes	Marco Pelozzi	1
Lutry	Claire Glauser	1

CODIR : Messieurs Gérald Fontannaz, Kilian Duggan

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est mis en discussion.
La parole n'est pas demandée.

Sans remarques, l'ordre du jour est **accepté** à l'unanimité.

3. Assermentation

Le Président indique qu'il n'y a pas d'assermentation.

4. Acceptation du procès-verbal du 8 octobre 2020

Le Président soumet le procès-verbal de la séance du 8 octobre 2020, qui a été envoyée en même temps que la convocation pour cette séance, par courriel.

Il demande également s'il y a des remarques sur le procès-verbal.

Le Président constate qu'il n'y a pas de remarque, il remercie son auteure et propose de passer au vote.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

5. Communications du Bureau du Conseil

Le Président remercie la PC pour son travail et annonce que l'assermentation du Conseil Intercommunal pour la législature 2016-2021, a eu lieu hier soir.

.

6. Communications du Comité de direction

Le Président du Comité de direction, M. Jean-Marc Chevallaz indique qu'il n'a pas de communications. Il prendra la parole au point 10 de l'ordre du jour.

.

7. Préavis n° 01-2021 – Comptes 2020

Le Président passe la parole au rapporteur de la commission de gestion.

M. Gérald Cuhe, Rapporteur de la commission de gestion indique qu'il ne va pas donner lecture du rapport, comme ce dernier a été transmis par voie électronique dans le délai prescrit, ce qui a permis aux délégué(e)s d'en prendre connaissance. Il attire toutefois l'attention sur les divers points :

1. La participation des communes, de CHF 23.50 par habitant, est en augmentation de CHF 16'615.-, ce qui est dû à l'accroissement du nombre de résidents dans notre district. Le coût réel par habitant pour l'exercice 2020 est de CHF 23.27. Dans le cadre de l'exercice 2019, ce coût réel par habitant était de CHF 21.73. La pandémie

est passée par là, avec pour entre autres conséquences, une diminution de revenu sur le poste « indemnités de fonction refacturées », de près de CHF 67'500.-, par rapport au budget. Ceci est une des explications de cette augmentation du coût par habitant.

2. Les directives de la Confédération et du Canton en lien avec la pandémie ont eu des répercussions par des augmentations de charges dans divers comptes. Par exemple : Heures supplémentaires des professionnels non remboursées, etc. Nous souhaitons une décision rapide de notre canton quant au remboursement de ces prestations et frais supplémentaires occasionnés.

Pour terminer, les collègues de la commission de gestion et M. Cuche, se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

M. Cuche laisse le soin au Président de lire les conclusions du rapport.

Le Président remercie la commission qui a œuvré à ce rapport et donne lecture des conclusions du rapport de gestion et ouvre la discussion.

M. Philippe Michelet délégué du pouvoir exécutif de la commune de Belmont-sur-Lausanne :

Compte 31850.00 : Frais d'expertises et de gestion informatique ; il voudrait des explications sur cette augmentation de coût, dans les comptes 2020, le coût se monte à CHF 23'951.35 alors qu'en 2019, le montant était de CHF 16'461.65.

M. Jean-Marc Chevallaz, Président CODIR :

Répond que cette différence était dans le compte salaire, elle avait bien été prévue au budget mais pas dans le bon compte.

M. Gérald Cuche, Rapporteur de la commission de gestion :

Précise que sous les commentaires des comptes, il est bien indiqué « que honoraires mandataires sont référencés sur le compte 31850.00 ».

Le Président constate que la parole n'est plus demandée. Il clôt ce point de l'ordre du jour et passe au vote.

**Le préavis n° 01-2020 – Comptes 2020
est accepté à l'unanimité.**

8. Préavis n° 02-2020 – Rapport de gestion 2019

Le Président passe la parole au rapporteur de la commission de gestion.

M. Gérald Cuche, Rapporteur de la commission de gestion indique qu'il ne va pas donner lecture du rapport, comme ce dernier a été transmis par voie électronique dans le délai prescrit,

ce qui a permis aux délégué(e)s d'en prendre connaissance. Il attire toutefois l'attention sur les divers points :

1. Le poste de responsable logistique est toujours vacant, malgré le fait qu'il était fait état de nécessité d'engagement, dans le rapport de gestion 2019. Cet engagement est-il encore d'actualité ?
2. Concernant les documents d'engagement, nous prenons acte que 24 documents d'engagement et concept selon analyse des risques et des dangers sont enregistrés.
3. Dans le rapport de gestion, il est mentionné que, je cite :
« La commission de gestion est composée de 3 membres et d'un suppléant, élus par le conseil intercommunal, pour une durée d'une année »
Nous rappelons à ce sujet qu'une demande avait été faite au conseil intercommunal, pour que les membres de cette commission soient élus pour la durée de la législature.
4. La modernisation de la protection de la population et de la protection civile fait suite à une loi qui est entrée en vigueur début 2021, par le Conseil Fédéral.
Il s'agit de la réduction de la durée de l'obligation de service concernant les miliciens. Conséquence, pour l'ORPC Lavaux-Oron, son effectif passe de 648 à 424 membres. Il est toutefois réjouissant de constater que des miliciens libérés de leurs obligations de service, s'annoncent comme volontaires.
5. Le dernier point concerne, Mme Corinne Brandt, spécialiste structure organisationnelle auteure du rapport, qui après avoir été commandante de l'ORPC Lausanne-Est, a repris la fonction précitée au sein de l'ORPC Lavaux-Oron. Nous la remercions très sincèrement, pour tout l'engagement et le professionnalisme qu'elle a mis à l'accomplissement de ses multiples tâches. Nous lui souhaitons le meilleur dans l'accomplissement de ses nouvelles fonctions de Commandante au sein de l'ORPC Lausanne Ouest, dès le 1^{er} juillet 2021

« Si la protection civile a toujours été remise en doute, depuis 2020, elle a pu démontrer qu'aucun acteur n'aurait pu la remplacer et que sa présence, a véritablement été indispensable pour que le système de santé ne s'écroule pas ».

Il termine en indiquant que la COGEST est à disposition pour tout complément d'information et laisse le soin au Président de lire les conclusions du rapport de gestion.

Le Président remercie la Commission qui a œuvré à ce rapport et donne lecture des conclusions du rapport de gestion et ouvre la discussion.

M. Jean-Marc Chevallaz, Président CODIR :

Indique que le poste de responsable logistique sera mis au concours à partir du 2 juillet 2021

Au sujet de la durée de fonctionnement de la commission de gestion, le CODIR est d'accord pour que la COGEST, soit nommée pour une durée de 5 ans.

Le Président constate que la parole n'est plus demandée. Il clôt ce point de l'ordre du jour et passe au vote.

**Le préavis n° 02-2021 – Rapport de gestion 2021
est accepté à l'unanimité.**

9. Présentation activité EMCC

Le Président passe la parole à M. Florian Cuche, Chef de division et remplaçant du Chef EMCC.

M. Florian Cuche, Chef de division :

Fait une présentation des activités de l'EMCC.

Le Président, remercie M. Cuche pour cette présentation, l'assemblée applaudit.

10. Divers et Propositions individuelles

Le Président ouvre la discussion

M. Jean-Marc Chevallaz, Président CODIR :

Remercie l'assemblée d'être venu ce soir pour cette dernière séance de la législature. Il remercie M. Christophe Rebetez, premier Président du Conseil Intercommunal.

Il donne lecture du texte suivant :

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil intercommunal,

Je remercie ce Conseil pour les décisions prises.

La dernière séance du CI revêt un caractère spécial, car certains vont nous quitter par choix ou obligation et d'autres vont poursuivre leur engagement.

A ce titre, au nom du Comité de direction, je tiens à remercier les membres de ce Conseil intercommunal pour votre engagement.

Cher Président, je te remercie pour avoir mené avec simplicité et efficacité les débats. Une chose à ne jamais oublier, tu es et tu resteras le premier Président du CI.

Durant cette législature, soit depuis le 1er juillet 2018, nous avons eu la chance de pouvoir vivre de l'intérieur la création de notre association intercommunale.

Quelle enrichissante aventure, qu'une naissance et un accompagnement vers l'indépendance !

Du côté extérieur, la Protection civile est engagée de manière importante depuis plus d'une année et notre organisation a su mener à bien les différentes missions assignées.

En parallèle, aux engagements de terrain, l'Assemblée des présidents de Codir des ORPC vaudoises, représentant le volet politique de la PCi, a poursuivi ses discussions avec le Canton quant à la nouvelle réforme de la Protection civile vaudoise connue sous le nom du projet TETRIS.

Ce projet n'a pas été mené à terme pour cette législature 2016-2021 vu les divergences que nous, Présidents de Codir et membres de Codir, avons avec le Canton quant aux diminutions d'effectifs et de financements des prestations en faveur de la population.

Ces sujets occuperont les différents Comités de direction ces prochaines années.

Mais pour décider nous avons et aurons besoin des informations provenant du terrain, informations qui nous sont remontées par celles et ceux que nous appelons les « professionnels ».

Ainsi, je désire remercier chaleureusement le commandant et toute l'équipe de l'ORPC District Lavaux-Oron pour ces premières années d'existence de notre association. Comme vous le savez, la Protection civile est une famille dans laquelle chacun peut s'épanouir.

Votre engagement à tous, professionnels et particulièrement les miliciens n'a pas fait défaut, bien au contraire ! C'est une fierté que de représenter notre ORPC.

La vie d'une organisation est aussi caractérisée par des départs pour d'autres challenges.

A ce titre, j'adresse de chaleureux remerciements à Corinne Brandt, ancienne commandante de Lausanne-Est, qui a pris la fonction de responsable de structure au sein de notre ORPC permettant ainsi d'accompagner la mise en place de notre organisation.

Une maman bienveillante qui est la reine de la coordination, qui souhaite que les frères et sœurs de son équipe et de sa milice filent droit dans sa maison.

Je la félicite pour le magnifique challenge qu'elle a décidé de relever à savoir rien de moins que de prendre le commandement de l'ORPC District Lausanne-Ouest dès le 1er septembre en remplacement du Commandant Pierre Annaheim qui a fait valoir son droit à la retraite.

Corinne, tu pourras installer dans ton nouveau bureau ta petite chaise rose de commandante en bois fabriquée par un ancien apprenti et une amie sapeure-pompier.

Ton optimiste de tout temps, ton énergie communicatrice, ton attitude toujours positive et orientée solutions seront grandement appréciées.

Bonne route et merci Corinne pour ton engagement.

Au nom du Codir, un grand merci pour l'engagement de ce Conseil intercommunal, mes remerciements sincères à la commission de gestion pour son travail détaillé et un grand merci à M. Cuche pour sa présentation du SSCM.

Je vous souhaite, à toutes et tous, un bel été.
Merci de votre attention

Au nom du bureau, Le Président remercie la Commune de Savigny pour la mise à disposition de la salle et invite l'assemblée à venir partager l'apéritif. Il souhaite à toutes et tous un bel été et une bonne soirée.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h50.

Le Président		La Secrétaire
Christophe Rebetez		Lorraine Bard
		

Distribution :

- Aux Conseillères et Conseillers
- Aux Membres du Comité directeur
- A la Préfecture
- A la Bourse d'Oron, Madame Ariane Jordan
- Au Commandant